



2022/03/11b

Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
Email : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Le neuf avril deux mil vingt-deux à dix heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Budget primitif 2022

Budgets annexes ZH
Colombier et camping

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Thierry MONTEL, Véronique CORTES ROUX-LATOUR, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Lionel FUENTES, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Procurations : Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Carine PIBOULEU à Christophe DUTHEIL, Elodie VANACKERE à Céline BORDIER, Fabien GARCIA à Annie GONTARD

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Date de convocation
1^{er} avril 2022

Monsieur Olivier GUILLAUME a été élu secrétaire de séance.

Date d'affichage
15 avril 2022

Monsieur le Maire expose

BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER

Les prévisions budgétaires relatives aux dépenses et aux recettes inscrites au titre du budget primitif annexe Zone d'Habitat Le Colombier 2022 sont les suivantes :

BUDGET 2022	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 094 224,83	1 094 224,83
FONCTIONNEMENT	1 114 488,43	1 114 488,43
TOTAL	2 208 713,26	2 208 713,26

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

BUDGET ANNEXE CAMPING

Les prévisions budgétaires relatives aux dépenses et aux recettes inscrites au titre du budget primitif annexe Camping 2022 sont les suivantes :

BUDGET 2022	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	104 057,13	104 057,13
FONCTIONNEMENT	33 057,13	33 057,13
TOTAL	137 114,26	137 114,26

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20220409-Del20220311b-DE
Date de réception préfecture : 21/03/2022

Vu l'instruction budgétaire M14,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 19/03/2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif annexe 2022 "Zone d'Habitat Le Colombier" tel que présenté
- **PRÉCISE** que le vote du budget s'opère au niveau du chapitre
- **APPROUVE** le budget primitif annexe 2022 Camping tel que présenté
- **PRÉCISE** que le vote du budget s'opère au niveau du chapitre

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

